



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Defense et usage

Question écrite n° 12242

#### Texte de la question

M Alain Bonnet appelle l'attention de M le ministre de la recherche et de la technologie sur l'affaiblissement du français comme langue scientifique, phénomène accru récemment par la transformation du titre des Annales de l'Institut Pasteur en Research in. Le problème est suffisamment grave pour que Axel Kahn, directeur de recherches à l'Inserm s'en inquiète publiquement. La langue maternelle étant la seule que l'on parle suffisamment pour percevoir les subtilités et élaborer une œuvre créatrice de qualité. Il lui demande s'il ne craint pas qu'on aille vers un affaiblissement de la création d'une part et de la culture nationale d'autre part, et quelles mesures il compte prendre pour arrêter l'hémorragie de la langue française dans le domaine scientifique.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il est indéniable que la langue anglaise est devenue la langue de communication internationale dans les milieux scientifiques. Par ailleurs, les échanges internationaux entre chercheurs, essentiels au progrès de la science, entraînent pour ceux-ci la nécessité de publier les résultats de leurs travaux dans les revues auxquelles se réfère l'ensemble de la communauté scientifique mondiale. Dans ces conditions, la volonté de maintenir l'utilisation du français au sein de cette communauté implique une œuvre de longue haleine à laquelle le ministre de la recherche et de la technologie est personnellement attaché. C'est ainsi qu'il a soutenu la création, en mars 1985, de *Medecine-Sciences*, revue de langue française dont la réussite, due à la qualité de ses collaborateurs scientifiques, a été rendue possible par une subvention de l'Etat à hauteur de 7 MF (70 p 100), le Québec y contribuant pour les 30 p 100 restants. Cette initiative s'étant révélée positive, le ministère de la recherche et de la technologie, en accord avec le ministère de la francophonie, prépare le lancement d'une nouvelle revue de synthèse dans une autre discipline scientifique, afin de poursuivre la politique d'aide à la rédaction d'articles et d'ouvrages scientifiques français. D'une façon générale, le ministère de la recherche et de la technologie soutient activement les publications en langue française. C'est ainsi que quarante-sept ouvrages ont été retenus, en 1988, par un comité présidé par l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, afin de promouvoir la rédaction et l'édition d'ouvrages de haut niveau. Il subventionne aussi la réalisation d'un dictionnaire de l'oceanologie, ainsi que des travaux de sociétés industrielles lorsqu'elles publient des dictionnaires particuliers, par exemple de génie atomique et de génie civil. Il s'intéresse également aux études de lexicographie et la banque de vocabulaire technique qu'il a réalisée comprend 30 000 mots techniques alors que le dictionnaire de l'Académie française, édité avant 1939, comprenait 31 000 mots au total pour l'ensemble de la langue. L'œuvre poursuivie est considérable, à la fois pour la lexicographie et pour l'implantation du vocabulaire français dans des technologies où existe une forte propension à utiliser des termes anglais, peut-être parce qu'ils sont apparus les premiers dans ce type d'usage. En conclusion, l'honorable parlementaire peut être assuré que le Gouvernement se préoccupe de la défense de la langue française, y compris dans le domaine scientifique et technique.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bonnet Alain](#)

**Circonscription** : - Socialiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 12242

**Rubrique** : Français : langue

**Ministère interrogé** : recherche et technologie

**Ministère attributaire** : recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 24 avril 1989, page 1879